



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/785

Approbation d'une convention de mise à disposition d'un local, situé 75 rue Villon à Lyon 8e au profit de l'Amicale des anciens de la légion étrangère de la région lyonnaise (AALE)

Direction du Développement Territorial

Rapporteur : M. DURAND Jean-Dominique

SEANCE DU 19 JANVIER 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/785 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL, SITUE 75 RUE VILLON A LYON 8E AU PROFIT DE L'AMICALE DES ANCIENS DE LA LEGION ETRANGERE DE LA REGION LYONNAISE (AALE) (DIRECTION DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 janvier 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère de la région lyonnaise a pour objet de maintenir les liens de camaraderie et de solidarité entre les officiers et les sous-officiers qui ont été affectés à la légion étrangère ainsi que les engagés volontaires ayant honoré leur contrat.

L'association vient également en aide aux engagés volontaires de la guerre 1939-1945, dans un régiment de marche de la légion étrangère ou de volontaires étrangers.

Par ailleurs, l'Amicale aide matériellement les veuves, les ascendants et les descendants des officiers et des sous-officiers de la légion morts pour la France.

Afin de permettre à l'Amicale des anciens de la légion étrangère de mener à bien les actions qu'elle conduit, la Ville de Lyon met à sa disposition un local d'une surface de 65 m² environ, en rez-de-chaussée, au 75 rue Villon à Lyon 8^e.

La convention actuelle d'utilisation temporaire à titre gratuit étant arrivée à échéance, je vous propose de renouveler la convention de mise à disposition de ce local du domaine privé dans les mêmes conditions que précédemment, avec une prise en charge des fluides par l'association et ce, jusqu'au 31 décembre 2018.

La valeur locative annuelle correspondant à cette mise à disposition est estimée à 9 230 €.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Amicale des Anciens de la Légion Etrangère (AALE) de la région lyonnaise, concernant la

mise à disposition à titre gratuit du local situé 75 rue Villon à Lyon 8^e, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

J. D. DURAND